

Ivanhoe Mines Ltd.
Placement de nouvelles unités
Le 20 mai 2014

Les unités seront offertes au moyen d'un prospectus simplifié dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada. Un prospectus simplifié provisoire contenant de l'information importante au sujet des unités n'a pas encore été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières compétentes de chaque province et territoire du Canada. Un exemplaire du prospectus simplifié provisoire doit être transmis aux investisseurs qui ont reçu le présent sommaire des modalités et qui se sont déclarés intéressés à souscrire ou à acquérir les unités. Aucune souscription ou offre d'achat des unités ne peut être acceptée avant le visa du prospectus simplifié définitif. Le présent sommaire des modalités ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux unités. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus simplifié provisoire, le prospectus simplifié définitif et toutes leurs modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux unités, avant de prendre une décision d'investissement.

Conditions

Émetteur :	Ivanhoe Mines Ltd. (la « Société »)
Émission :	Placement de 83 334 000 nouvelles unités (les « unités »)
Prix d'émission :	1,50 \$ CA l'unité
Unités :	Les unités seront composées de une action ordinaire de catégorie A (les « actions ordinaires ») et de un bon de souscription (les « bons de souscription »). Chaque bon de souscription entier pourra être exercé pendant 18 mois suivant la date de clôture à un prix d'exercice de 1,80 \$ CA l'action.
Montant de l'émission :	125 001 000 \$ CA
Option de surallocation :	La Société a attribué aux preneurs fermes une option qu'ils peuvent exercer, en totalité ou en partie, à tout moment jusqu'au 30 ^e jour, inclusivement, suivant la clôture de l'émission afin d'acheter jusqu'à 15 % de plus que l'émission, au prix d'émission, dans le but de couvrir les surallocations, le cas échéant. Les preneurs fermes peuvent choisir d'exercer l'option de surallocation pour acquérir des unités seulement, des actions ordinaires seulement ou des bons de souscription seulement, ou toute combinaison de ce qui précède.
Placement privé concomitant et option :	La Société réalisera un placement privé dans le cadre duquel Robert Friedland acquerra environ 25 millions de dollars d'unités aux conditions prévues pour le placement dans le public (le « placement privé concomitant »). La Société a également attribué à M. Friedland une option qui lui permet d'acheter jusqu'à 15 % d'unités (ou de toute combinaison d'unités, d'actions ordinaires et de bons de souscription) de plus que les unités qu'il achète dans le cadre du placement privé concomitant dans la mesure dans laquelle les preneurs fermes exercent leur option de surallocation en totalité ou en partie, s'ils l'exercent. Cette option est assortie des mêmes conditions, y compris quant au prix, aux titres et aux pourcentages exercés, que l'option de surallocation et expire 30 jours suivant la clôture du placement.
Emploi du produit :	Le produit net du placement sera utilisé pour faire progresser les projets Kamoanga et Kipushi et pour réaliser des activités préalables à leur mise en valeur, ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise.
Forme du placement :	Acquisition ferme au moyen d'un prospectus simplifié à être déposé dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada. Ventes aux États-Unis par voie de placement privé conformément à la <i>Rule 144A</i> . Placement privé ailleurs dans le monde, selon ce qui est autorisé.
Inscription en	L'inscription des actions ordinaires et des bons de souscription à la cote de la

bourse : Bourse de Toronto (la « TSX ») sera demandée. Les actions ordinaires existantes sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « IVN ».

Admissibilité : Admissibles pour les REER, FERR, REEE, CELI, REEI et RPDB.

Teneurs de livres : BMO Marchés des capitaux, CIBC et Marchés Financiers Macquarie Canada Ltée.

Commission : 5,0 %

Clôture : Le 10 juin 2014